

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

**en sa séance du MARDI 5 JUILLET 2022**

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 5 juillet 2022 à 14h30.

Etaients présents : 11

Secrétaire général de région académique Hauts-de-France, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEVBRE, Paul LAFAY, Lucas BOUTILLIER, Cloé RIBETTE, Jérôme FORTIN, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Aymeric LALYS, Miryam BERCHER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men  
Charlotte RENARD par Fanny JOLY

Procurations : 5

Mélanide VAXEVANOGLOU à Paul LAFAY  
Christophe GUY à Madame la rectrice  
Laurent TAPADINHAS donne à Madame la rectrice  
Claudia MATHIEU à Caroline BOHAIN  
Simon DONNET CHABANNE donne à Lucas BOUTILLIER

Excusés : 10

Daniel BROOD  
Marc DROUET  
Laurent BUCHAILLAT  
Patrick OLIVIER  
André BOUVET  
Evelyne BOURRELIER,  
Adnane AKABLI  
Loïc LALYS  
Nathalie LEBAS  
Benoît VALLET

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET, Léa VOLANT

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Camille RIMBAUD, Thiphaine Boucher-Casel, Pascale PRADELS, Jean-Louis BERGEZ

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 14h40.

## Délibération n° 11 - 2022

### Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du mardi 5 juillet 2022

#### AFFAIRES FINANCIERES : BUDGET RECTIFICATIF N°1/2022

#### Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres  
universitaires,

Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

#### DELIBERE :

**Article unique : Le budget rectificatif n°1/2022 est adopté.**

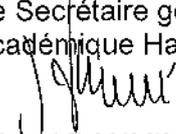
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 5 juillet 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 18
Membres en exercice : 28	Abstention : 0	Pour : 18
Quorum : 10	Votant :	Contre : 0
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 5		
Total : 18		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et  
affichée.

Fait à Amiens, le 5 juillet 2022,  
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique  
et par délégation,  
Le Secrétaire général de région  
académique Hauts-de-France

  
Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

**en sa séance du MARDI 5 JUILLET 2022**

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 5 juillet 2022 à 14h30.

Etaiet présents : 10

Secrétaire général de région académique Hauts-de-France, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEVRE, Paul LAFAY, Lucas BOUTILLIER, Cloé RIBETTE, Jérôme FORTIN, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Aymeric LALYS

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men  
Charlotte RENARD par Fanny JOLY

Procuratien : 5

Méiissande VAXEVANOGLOU à Paul LAFAY  
Christophe GUY à Madame la rectrice  
Claudia MATHIEU à Caroline BOHAIN  
Simon DONNET CHABANNE donne procuratien à Lucas BOUTILLIER  
Laurent TAPADINHAS donne procuratien à Madame la rectrice

Excusés : 11

Daniel BROOD  
Marc DROUET  
Laurent BUCHAILLAT  
Patrick OLIVIER  
André BOUVET  
Evelyne BOURRELIER,  
Adnane AKABLI  
Miryam BERCHER  
Loïc LALYS  
Nathalie LEBAS  
Benoit VALLET

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET, Léa VOLANT

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Camille RIMBAUD, Thiphaine Boucher-Casel, Pascale PRADELS, Jean-Louis BERGEZ

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 14h40.

## Délibération n° 12 - 2022

### Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du mardi 5 juillet 2022

#### APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 15 MARS 2022

##### Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,  
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

##### DELIBERE :

**Article unique : Le procès-verbal du conseil d'administration du 15 mars 2022 est adopté.**

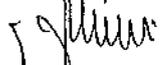
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 5 juillet 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 17
Membres en exercice : 28	Abstention : 0	Pour : 17
Quorum : 10	Votant :	Contre : 0
Membres présents : 12	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 5		
Total : 17		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 5 juillet 2022,  
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique  
et par délégation,  
Le Secrétaire général de région  
académique Hauts-de-France

  
Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

**en sa séance du MARDI 5 JUILLET 2022**

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 5 juillet 2022 à 14h30.

Étaient présents : 11

Secrétaire général de région académique Hauts-de-France, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEVBRE, Paul LAFAY, Lucas BOUTILLIER, Cloé RIBETTE, Jérôme FORTIN, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Aymeric LALYS, Miryam BERCHER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men  
Charlotte RENARD par Fanny JOLY

Procuration : 5

Mélisande VAXEVANOGLOU à Paul LAFAY  
Christophe GUY à Madame la rectrice  
Laurent TAPADINHAS donne à Madame la rectrice  
Claudia MATHIEU à Caroline BOHAIN  
Simon DONNET CHABANNE donne à Lucas BOUTILLIER

Excusés : 10

Daniel BROOD  
Marc DROUET  
Laurent BUCHAILLAT  
Patrick OLIVIER  
André BOUVET  
Evelyne BOURRELIER,  
Adnane AKABLI  
Loïc LALYS  
Nathalie LEBAS  
Benoît VALLET

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET, Léa VOLANT

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Camille RIMBAUD, Thiphaine Boucher-Casel, Pascale PRADELS, Jean-Louis BERGEZ

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 14h40.

**Délibération n° 13 - 2022**

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens  
du mardi 5 juillet 2022**

**AFFAIRES FINANCIERES : TARIFS HEBERGEMENT : ANNULATION DE LA DELIBERATION  
N°2021-30 SUITE A LA DECISION NATIONALE DE GEL DE LOYERS**

**Le Conseil d'Administration**

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres  
universitaires,  
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

**DELIBERE :**

**Article 1 : L'annulation de la délibération n°2021-30 en date du CA du 16/12/2021, est  
approuvée à l'unanimité.**

**Article 2 : Les documents préparatoires mentionnaient à tort le n°2019-25.**

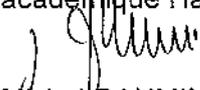
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 5 juillet 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 18
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 18
Quorum : 10	Votant : 10	Contre :
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 5		
Total : 18		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et  
affichée.

Fait à Amiens, le 5 juillet 2022,  
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique  
et par délégation,  
Le Secrétaire général de région  
académique Hauts-de-France

  
Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

**en sa séance du MARDI 5 JUILLET 2022**

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 5 juillet 2022 à 14h30.

Etaient présents : 11

Secrétaire général de région académique Hauts-de-France, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEVBRE, Paul LAFAY, Lucas BOUTILLIER, Cloé RIBETTE, Jérôme FORTIN, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Aymeric LALYS, Miryam BERCHER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men  
Charlotte RENARD par Fanny JOLY

Procuration : 5

Mélanie VAXEVANOGLOU à Paul LAFAY  
Christophe GUY à Madame la rectrice  
Laurent TAPADINHAS à Madame la rectrice  
Claudia MATHIEU à Caroline BOHAIN  
Simon DONNET CHABANNE à Lucas BOUTILLIER.

Excusés : 10

Daniel BROOD  
Marc DROUET  
Laurent BUCHAILLAT  
Patrick OLIVIER  
André BOUVET  
Evelyne BOURRELIER,  
Adnane AKABLI  
Loïc LALYS  
Nathalie LEBAS  
Benoît VALLET

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET, Léa VOLANT

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Camille RIMBAUD, Thiphaine Boucher-Casel, Pascale PRADELS, Jean-Louis BERGEZ

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 14h40.

**Délibération n° 14 - 2022**

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens  
du mardi 5 juillet 2022**

**AFFAIRES FINANCIERES : TARIFS HEBERGEMENT : TARIFS DES DEGRADATIONS ET  
DIVERS SERVICES ACTIVITES HEBERGEMENT**

**Le Conseil d'Administration**

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres  
universitaires,  
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

**DELIBERE :**

**Article unique : Les tarifs des dégradations et divers activités hébergement sont  
approuvés.**

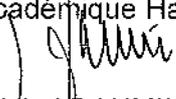
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 5 juillet 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 18
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 10
Quorum : 10	Votant :	Contre : 8
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 5		
Total : 18		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et  
affichée.

Fait à Amiens, le 5 juillet 2022,  
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique  
et par délégation,  
Le Secrétaire général de région  
académique Hauts-de-France

  
Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

**en sa séance du MARDI 5 JUILLET 2022**

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 5 juillet 2022 à 14h30.

Etaient présents : 11

Secrétaire général de région académique Hauts-de-France, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEVRE, Paul LAFAY, Lucas BOUTILLIER, Cloé RIBETTE, Jérôme FORTIN, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Aymeric LALYS, Miryam BERCHER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men  
Charlotte RENARD par Fanny JOLY

Procuration : 5

Mélisande VAXEVANOGLOU à Paul LAFAY  
Christophe GUY à Madame la rectrice  
Claudia MATHIEU à Caroline BOHAIN  
Simon DONNET CHABANNE donne procuration à Lucas BOUTILLIER  
Laurent TAPADINHAS donne procuration à Madame la rectrice

Excusés : 10

Daniel BROOD  
Marc DROUET  
Laurent BUCHAILLAT  
Patrick OLIVIER  
André BOUVET  
Evelyne BOURRELIER,  
Adnane AKABLI  
Loïc LALYS  
Nathalie LEBAS  
Benoit VALLET

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET, Léa VOLANT

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Camille RIMBAUD, Thiphaine Boucher-Casel, Pascale PRADELS, Jean-Louis BERGEZ

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 14h40.

**Délibération n° 15 - 2022**

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens  
du mardi 5 juillet 2022**

**AFFAIRES FINANCIERES : TARIFICATION DES CHARGES LOCATIVES**

**Le Conseil d'Administration**

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,  
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

**DELIBERE :**

**Article unique : La tarification des charges locatives est approuvée.**

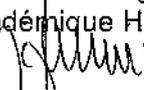
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 5 juillet 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 18
Membres en exercice : 28	Abstention : 2	Pour : 8
Quorum : 10	Votant :	Contre : 8
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 5		Approuvée par voix prépondérante du président de séance (décret 2016-1042 du 29 juillet 2016)
Total : 18		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 5 juillet 2022,  
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique  
et par délégation,  
Le Secrétaire général de région  
académique Hauts-de-France

  
Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

**en sa séance du MARDI 5 JUILLET 2022**

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 5 juillet 2022 à 14h30.

Etaient présents : 11

Secrétaire général de région académique Hauts-de-France, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEVBRE, Paul LAFAY, Lucas BOUTILLIER, Cloé RIBETTE, Jérôme FORTIN, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Aymeric LALYS, Miryam BERCHER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men  
Charlotte RENARD par Fanny JOLY

Procuration : 5

Mélisande VAXEVANOGLOU à Paul LAFAY  
Christophe GUY à Madame la rectrice  
Claudia MATHIEU à Caroline BOHAIN  
Simon DONNET CHABANNE donne procuration à Lucas BOUTILLIER  
Laurent TAPADINHAS donne procuration à Madame la rectrice

Excusés : 10

Daniel BROOD  
Marc DROUET  
Laurent BUCHAILLAT  
Patrick OLIVIER  
André BOUVET  
Evelyne BOURRELIER,  
Adnane AKABLI  
Loïc LALYS  
Nathalie LEBAS  
Benoit VALLET

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET, Léa VOLANT

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Camille RIMBAUD, Thiphaine Boucher-Casei, Pascale PRADELS, Jean-Louis BERGEZ

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 14h40.

## Délibération n° 16 - 2022

### Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du mardi 5 juillet 2022

#### AFFAIRES FINANCIERES : LES TARIFS DE LA RESTAURATION DIVERSIFIEE

##### Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,  
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

##### DELIBERE :

**Article unique : Les tarifs de la restauration diversifiée sont approuvés.**

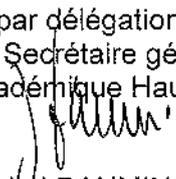
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 5 juillet 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 18
Membres en exercice : 28	Abstention : 3	Pour : 9
Quorum : 10	Votant :	Contre : 6
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 5		
Total : 18		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 5 juillet 2022,  
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique  
et par délégation,  
Le Secrétaire général de région  
académique Hauts-de-France

  
Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

**en sa séance du MARDI 5 JUILLET 2022**

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUÏL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 5 juillet 2022 à 14h30.

Etaiet présents : 11

Secrétaire général de région académique Hauts-de-France, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEVBRE, Paul LAFAY, Lucas BOUTILLIER, Cloé RIBETTE, Jérôme FORTIN, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Aymeric LALYS, Miryam BERCHER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men  
Charlotte RENARD par Fanny JOLY

Procuratior : 5

Mélanie VAXEVANOGLOU à Paul LAFAY  
Christophe GUY à Madame la rectrice  
Claudia MATHIEU à Caroline BOHAIN  
Simon DONNET CHABANNE donne procuratior à Lucas BOUTILLIER  
Laurent TAPADINHAS donne procuratior à Madame la rectrice

Excusés : 10

Daniel BROOD  
Marc DROUET  
Laurent BUCHAILLAT  
Patrick OLIVIER  
André BOUVET  
Evelyne BOURRELIER,  
Adnane AKABLI  
Loïc LALYS  
Nathalie LEBAS  
Benoit VALLET

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET, Léa VOLANT

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Camille RIMBAUD, Thiphaine Boucher-Casel, Pascale PRADELS, Jean-Louis BERGEZ

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 14h40.

## Délibération n° 17 - 2022

### Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du mardi 5 juillet 2022

#### **AFFAIRES FINANCIERES : LES TARIFS DE RESTAURATION DES PERSONNELS, PASSAGERS ET AUTRES USAGERS**

#### **Le Conseil d'Administration**

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres  
universitaires,  
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

#### **DELIBERE :**

**Article unique : Les tarifs de la restauration des personnels, passagers et autres  
usagers admis en restauration universitaire, sont approuvés.**

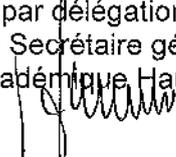
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 5 juillet 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 18
Membres en exercice : 28	Abstention : 7	Pour : 8
Quorum : 10	Votant :	Contre : 3
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 5		
Total : 18		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et  
affichée.

Fait à Amiens, le 5 juillet 2022,  
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique  
et par délégation,  
Le Secrétaire général de région  
académique Hauts-de-France

  
Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

**en sa séance du MARDI 5 JUILLET 2022**

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 5 juillet 2022 à 14h30.

Etaient présents : 11

Secrétaire général de région académique Hauts-de-France, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEVBRE, Paul LAFAY, Lucas BOUTILLIER, Cléo RIBETTE, Jérôme FORTIN, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Aymeric LALYS, Miryam BERCHER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men  
Charlotte RENARD par Fanny JOLY

Procuration : 5

Mélisande VAXEVANOGLOU à Paul LAFAY  
Christophe GUY à Madame la rectrice  
Claudia MATHIEU à Caroline BOHAIN  
Simon DONNET CHABANNE donne procuration à Lucas BOUTILLIER  
Laurent TAPADINHAS donne procuration à Madame la rectrice

Excusés : 10

Daniel BROOD  
Marc DROUET  
Laurent BUCHAILLAT  
Patrick OLIVIER  
André BOUVET  
Evelyne BOURRELIER,  
Adnane AKABLI  
Loïc LALYS  
Nathalie LEBAS  
Benoit VALLET

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET, Léa VOLANT

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Camille RIMBAUD, Thiphaine Boucher-Casel, Pascale PRADELS, Jean-Louis BERGEZ

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 14h40.

Délibération n° 18 - 2022

Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens  
du mardi 5 juillet 2022

**DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE FORMULEE PAR MADAME L'AGENT COMPTABLE**

**Le Conseil d'Administration**

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,  
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

**DELIBERE :**

**Article unique : La demande de remise gracieuse formulée par Madame l'agent comptable est approuvée à l'unanimité.**

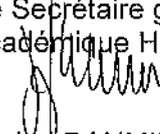
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 5 juillet 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 18
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 18
Quorum : 10	Votant :	Contre :
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 5		
Total : 18		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 5 juillet 2022,  
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique  
et par délégation,  
Le Secrétaire général de région  
académique Hauts-de-France

  
Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

**en sa séance du MARDI 5 JUILLET 2022**

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 5 juillet 2022 à 14h30.

Etalent présents : 11

Secrétaire général de région académique Hauts-de-France, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEVBRE, Paul LAFAY, Lucas BOUTILLIER, Cloé RIBETTE, Jérôme FORTIN, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Aymeric LALYS, Miryam BERCHER

Absents supplés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men  
Charlotte RENARD par Fanny JOLY

Procuration : 5

Mélisande VAXEVANOGLOU à Paul LAFAY  
Christophe GUY à Madame la rectrice.  
Claudia MATHIEU à Caroline BOHAIN  
Simon DONNET CHABANNE donne procuration à Lucas BOUTILLIER  
Laurent TAPADINHAS donne procuration à Madame la rectrice

Excusés : 10

Daniel BROOD  
Marc DROUET  
Laurent BUCHAILLAT  
Patrick OLIVIER  
André BOUVET  
Evelyne BOURRELIER,  
Adnane AKABLI  
Loïc LALYS  
Nathalie LEBAS  
Benoit VALLET

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET, Léa VOLANT

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Camille RIMBAUD, Thiphaine Boucher-Casel, Pascale PRADELS, Jean-Louis BERGEZ

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 14h40.

Délibération n° 19 - 2022

Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens  
du mardi 5 juillet 2022

**AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**Le Conseil d'Administration**

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres  
universitaires,  
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

**DELIBERE :**

**Article 1**

Le directeur général est autorisé à signer une convention d'occupation du domaine public auprès d'Amiens Métropole, pour disposer d'une cellule commerciale dédiée à la restauration sur le site universitaire de la Citadelle.

**Article 2**

La redevance annuelle due à Amiens Métropole s'élève à 100 € par mois

**Article 3**

La durée de l'AOT fixée est pour 9 années (du 01/09/2022 au 31/08/2031)

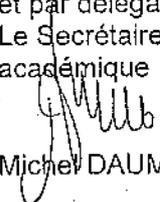
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 5 juillet 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 18
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 18
Quorum : 10	Votant :	Contre :
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 5		
Total : 18		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 5 juillet 2022,  
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique  
et par délégation,  
Le Secrétaire général de région  
académique Hauts-de-France

  
Michel DAUMIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

**en sa séance du MARDI 5 JUILLET 2022**

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 5 juillet 2022 à 14h30.

Etaients présents : 11

Secrétaire général de région académique Hauts-de-France, Raymond RIVIERE, Lucas LEFEVBRE, Paul LAFAY, Lucas BOUTILLIER, Cloé RIBETTE, Jérôme FORTIN, Camille TEMZI, Caroline BOHAIN, Aymeric LALYS, Miryam BERCHER

Absents suppléés : 2

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men  
Charlotte RENARD par Fanny JOLY

Procurations : 5

Mélisande VAXEVANOGLOU à Paul LAFAY  
Christophe GUY à Madame la rectrice  
Claudia MATHIEU à Caroline BOHAIN  
Simon DONNET CHABANNE donne procuration à Lucas BOUTILLIER  
Laurent TAPADINHAS donne procuration à Madame la rectrice

Excusés : 10

Daniel BROOD  
Marc DROUET  
Laurent BUCHAILLAT  
Patrick OLIVIER  
André BOUVET  
Evelyne BOURRELIER,  
Adnane AKABLI  
Loïc LALYS  
Nathalie LEBAS  
Benoit VALLET

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET, Léa VOLANT

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Camille RIMBAUD, Thiphaine Boucher-Casel, Pascale PRADELS, Jean-Louis BERGEZ

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Michel DAUMIN, Président de séance, à 14h40.

## Délibération n° 20 - 2022

### Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du mardi 5 juillet 2022

#### DISPOSITIF D'ACTION SOCIALE

##### Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,  
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

##### DELIBERE :

**Article 1 : Le dispositif d'action social spécifique est approuvé à l'unanimité ;**

**Article 2 : Le quotient familial est fixé à :**

- 22 000 € pour une personne seule sans enfant,
- 19 665 € pour un ménage.

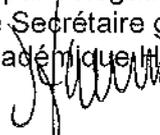
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 5 juillet 2022

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 18
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 18
Quorum : 10	Votant :	Contre :
Membres présents : 13	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 5		
Total : 18		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 5 juillet 2022,  
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique  
et par délégation,  
Le Secrétaire général de région  
académique Hauts-de-France

  
Michel DAUMIN